



## DECISION N° 007 /D/C. END/MAIRE/CAB/2025 DU 14 Mars 2025

Portant attribution du Marché et de la Lettre-Commande de l'Appel d'Offres national ouvert (en procédure d'urgence)

N° 005 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2025/DU 22 Janvier 2025

RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES  
DANS LA COMMUNE D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE  
EN DEUX (02) LOTS

### LE MAIRE

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;  
Vu La Loi N°2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi des Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2025 ;  
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés  
le Décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977  
déterminant les Communes et leur ressort territorial  
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics  
Vu le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;  
Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BEKOLO ESSAMA René  
Auguste comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;  
Vu la Circulaire N°013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des  
Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2025 ;  
Vu Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2025 du 22 janvier 2025 relatif aux  
travaux de réhabilitation de certaines routes communales dans la Commune d'Endom, Département du Nyong et Mfoumou,  
Région du Centre en deux (02) lots ;  
Vu la lettre du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la  
proposition d'attribution

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le soumissionnaire GROUPEMENT MAITRISE, BP 15 926 Tél. 675 01 12 64 / 695 45 86 26 est déclaré attributaire du Marché et de la Lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres National ouvert N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2025 du 22 janvier 2025 relatif aux *travaux de réhabilitation de certaines routes communales dans la Commune d'Endom, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre en deux (02) lots*,

Selon le détail ci-dessous :

Lots	Montant (FCFA TTC) Offres attributaires	Délais d'exécution
■ Lot 1- route communale <b>ENDOM-EKOUDOU-BITSOK (16,7 km)</b>	64.999.999 (Soixante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf francs)	Trois (03) mois
■ Lot 2- route communale <b>NKOAMBANG-TAP (5,5 km)</b>	22.999.999 (Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf francs)	Trois (03) mois

Le délai d'exécution court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux du lot.

**Article 2** : Le Directeur Général GROUPEMENT MAITRISE est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), pour l'élaboration et la souscription du Marché et de la Lettre-Commande correspondants.

**Article 3** : Le Directeur Général GROUPEMENT MAITRISE de est tenu au respect de toutes les dispositions de la Lettre-Commande et de ses éventuels avenants.

#### Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- MINTP
- PREFET N/M
- ATTRIBUTIAIRE
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

